



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Trente-huitième session

Georgetown (Guyana), 11-13 et 18-21 mars 2024

**Relever les défis du nexus eau-forêts-biodiversité-sols dans un contexte de
changement climatique**

Résumé

La région Amérique latine et Caraïbes, riche et hétérogène, est une source stratégique de produits alimentaires à l'échelle mondiale grâce à ses ressources productives abondantes. Cependant, les évolutions observées sur toute la planète, notamment les bouleversements économiques, la croissance démographique, les changements climatiques et la dégradation de l'environnement, contribuent à accroître la pression sur les écosystèmes et les ressources naturelles comme les terres, les sols, l'eau, les forêts et la biodiversité et font peser des menaces sur la capacité de ces ressources à fournir des services écosystémiques de manière pérenne.

Pour appuyer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (le Programme 2030), la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD) et l'adaptation au changement climatique, il est capital de reconnaître l'importance que les services écosystémiques revêtent pour les systèmes productifs. Il faut comprendre l'interdépendance des ressources naturelles et des facteurs socioéconomiques de la dégradation si l'on veut être en mesure de relever les défis multiples et complexes auxquels les systèmes productifs sont confrontés. À cet égard, l'aménagement intégré du territoire, la planification intégrée de l'utilisation des terres et la gestion intégrée des terres et des eaux constituent des cadres adaptés à la gestion des ressources naturelles, offrant la possibilité d'optimiser l'apport de multiples avantages sur le long terme, en tenant compte des compromis et des complémentarités des interventions au regard des ressources concernées.

Dans la région, la FAO peut aider les pays à utiliser les approches relatives à l'aménagement intégré du territoire, à la planification intégrée de l'utilisation des terres et à la gestion intégrée des terres et des eaux pour profiter de solutions profitables à toutes les parties et gérer les compromis liés au nexus entre les terres, les sols, l'eau, les forêts et la biodiversité, et pour contribuer à apporter des améliorations en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie pour tous.

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

Suite que la Conférence régionale est invitée à donner

La Conférence régionale est invitée à:

- a) réaffirmer que, pour concrétiser le Programme 2030 et ses ODD sous l'égide de la FAO, il est fondamental et urgent d'employer des approches intégrées de la gestion des ressources naturelles, qui tiennent compte du nexus entre les terres, les sols, l'eau, les forêts et la biodiversité;
- b) formuler des indications sur les priorités de la FAO en matière d'appui technique aux fins suivantes:
 - i) l'adoption, la diffusion et la transposition à plus grande échelle d'approches et de pratiques vertueuses, globales et novatrices, qui reconnaissent les liens cruciaux entre les ressources naturelles et leur rôle dans la durabilité des systèmes de production;
 - ii) le renforcement de la gouvernance et l'élaboration de politiques, programmes, réglementations et cadres institutionnels en vue de la mise en place d'un environnement favorable: 1) à l'adoption d'une gestion durable et intégrée des ressources naturelles; 2) au renforcement des régimes fonciers applicables aux terres, aux eaux et aux autres ressources naturelles; 3) à l'accès aux données et aux systèmes d'information sur la gestion des ressources naturelles à l'appui de la prise de décisions rapides, en temps utile et en connaissance de cause;
 - iii) promouvoir la coopération internationale, le partage de connaissances et la mobilisation de ressources aux niveaux régional et international pour une gestion durable et intégré des ressources.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au

Secrétariat de la Conférence régionale
RLC-Conferencia@fao.org

I. INTRODUCTION

1. Le présent document traite de la nécessité de prendre en considération le nexus entre les terres, les sols, l'eau, les forêts et la biodiversité dans le cadre des activités menées par la FAO dans la région Amérique latine et Caraïbes, au moyen de différentes approches. À cet effet, le document souligne d'abord l'importance que revêt la prise en compte des interconnexions entre les terres, les sols, l'eau, les forêts et la biodiversité dans le contexte de la gestion des ressources naturelles. Il fournit ensuite une brève description des approches proposées en tant que cadres contribuant assurer la prise en compte du nexus dans la gestion des systèmes environnementaux complexes. La fin du document a trait à la façon dont la FAO pourrait tenir compte du nexus entre les terres, les sols, l'eau, les forêts et la biodiversité dans ses activités grâce à l'adoption d'approches intégrées, de manière à mieux soutenir ses membres.

II. LES LIENS MULTIPLES ENTRE LES TERRES, LES SOLS, L'EAU, LES FORÊTS ET LA BIODIVERSITÉ

2. La région Amérique latine et Caraïbes, riche et hétérogène, est une source stratégique de produits alimentaires à l'échelle mondiale grâce à ses ressources productives abondantes. Cependant, les évolutions observées sur toute la planète, notamment les bouleversements économiques, la croissance démographique, les changements climatiques et la dégradation de l'environnement, contribuent à accroître la pression sur les ressources naturelles comme les terres, les sols, l'eau, les

forêts et la biodiversité et font peser des menaces sur la capacité de ces ressources à fournir des services écosystémiques¹.

3. La région est dotée d'un immense capital naturel, puisque l'on y trouve 46 pour cent des forêts tropicales mondiales, près de 60 pour cent de la biodiversité terrestre² de la planète, 23 pour cent des terres cultivables et un tiers de la quantité totale d'eau douce disponible³. Cependant, ces ressources subissent, pour diverses raisons, une forte pression et leur équilibre écosystémique est en danger. Par exemple, le couvert forestier a reculé de plus de 13 pour cent au cours des trois dernières décennies⁴, et il est estimé qu'environ 50 pour cent des sols productifs de la région souffrent d'une forte érosion, imputable essentiellement aux modes de gestion non durables et à la réduction de la couverture végétale⁵. Les pratiques agricoles, notamment l'emploi excessif de produits agrochimiques et d'antibiotiques, ainsi que l'utilisation irraisonnée de plastique, favorisent la contamination de l'eau et des sols et menacent la biodiversité, mettant en péril la capacité de l'environnement à fournir des services environnementaux.

4. La dégradation des ressources productives est également favorisée par les changements climatiques, qui sont eux-mêmes accélérés par les émissions de gaz à effet de serre. Un peu plus d'un quart des émissions de gaz à effet de serre régionales totales a pour origine le secteur agricole⁶. De plus, en raison des changements climatiques, une augmentation de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes est attendue, à laquelle il faut préparer de toute urgence les systèmes de production agricole, en déployant davantage d'efforts dans les domaines de l'adaptation et du renforcement de la résilience.

5. En outre, il faudrait qu'en 2050, l'agriculture produise près de 50 pour cent de denrées alimentaires, d'aliments pour animaux et d'agrocarburants de plus qu'en 2012.

6. Il est indispensable de comprendre l'interdépendance des ressources naturelles et des services qu'elles fournissent aux systèmes productifs si l'on veut être en mesure de relever les défis multiples et complexes auxquels ces systèmes sont confrontés.

7. Par exemple, en lien avec la disponibilité et la qualité de l'eau, les forêts offrent des solutions fondées sur les écosystèmes, en réduisant les conséquences négatives des phénomènes météorologiques extrêmes et des pratiques de gestion non durables. Elles influent sur la disponibilité de l'eau en régulant le débit des cours d'eau et en favorisant la recharge des aquifères et, freinant l'érosion, elles ont des incidences sur la qualité de l'eau et la dégradation des terres. De plus, du fait de l'évapotranspiration, les forêts agissent sur la formation des nuages, donc sur le climat⁷. La santé des

¹ Durango, S., Sierra, L., Quintero, M., Sachet, E., Paz, P., Da Silva, M., Valencia, J., et Le Croq, J. F. 2019. *2030 – Alimentación, agricultura y desarrollo rural en América Latina y el Caribe – Documento N°9 – Estado y perspectivas de los recursos naturales y los ecosistemas en América Latina y el Caribe (ALC)*. FAO. <https://www.fao.org/documents/card/en?details=ca5507es/>.

² PNUE-Centre mondial de surveillance pour la conservation (WCMC). 2016. *The state of biodiversity in Latin America and the Caribbean: A mid-term review of progress towards the Aichi Biodiversity Targets*. Nairobi (Kenya), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). <https://www.cbd.int/gbo/gbo4/outlook-grulac-en.pdf>.

³ FAO. 2022. *The State of the World's Land and Water Resources for Food and Agriculture 2021 – Systems at breaking point*. FAO. <https://doi.org/10.4060/cb9910en>.

⁴ Branthomme, A., Merle, C., Kindgard, A., Lourenço, A., Ng, W.-T., D'Annunzio, R., et Shapiro, A. 2023. *How much do large-scale and small-scale farming contribute to global deforestation?* FAO. <https://doi.org/10.4060/cc5723en>.

⁵ Santibañez, 2007.

https://www.researchgate.net/publication/227236633_Trends_in_Land_Degradation_in_Latin_America_and_the_Caribbean_the_Role_of_Climate_Change.

⁶ Groupe de la Banque mondiale. 2022. *A roadmap for climate action in Latin America and the Caribbean 2021-2025*. Washington. <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/d3e9d5ba-bdea-543b-8e51-e53f39308a73/content>.

⁷ FAO. 2020. *La situation des forêts du monde 2020. Forêts, biodiversité et activité humaine*. <https://www.fao.org/publications/card/fr/c/CA8642FR/>.

forêts est intrinsèquement dépendante de la biodiversité, qui joue elle-même un rôle essentiel dans l'agriculture et la sécurité alimentaire par l'intermédiaire des pollinisateurs.

8. Les sols prêtent des services écosystémiques fondamentaux, favorisent la biodiversité et la fertilité, régulent le cycle de l'eau et améliorent la sécurité sanitaire, la qualité et la valeur nutritionnelle des aliments. Ils représentent le plus important filtre à eau de la planète, nettoyant des dizaines de milliers de kilomètres cube d'eau chaque année, contiennent plus de carbone que toute la végétation mondiale et hébergent une formidable variété d'organismes cruciaux pour de multiples processus environnementaux⁸.

9. Une contribution essentielle du nexus entre les sols et la biodiversité se rapporte au maintien du cycle des éléments nutritifs et de la fertilité des sols. Les organismes des sols, notamment les bactéries et les champignons, jouent un rôle vital dans la décomposition de la matière organique et la libération des nutriments indispensables à la croissance des végétaux. Ce réseau complexe d'interactions constitue le socle de la santé et de la productivité globales des écosystèmes terrestres.

10. La matière organique du sol, riche en carbone, constitue un élément stratégique de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets et une source d'avantages pour les populations d'aujourd'hui et de demain⁹. Les sols de la région Amérique latine et Caraïbes, dont le potentiel de piégeage du carbone est le plus élevé au monde, pourraient accroître les effets d'atténuation résultant de ce piégeage d'un pourcentage des émissions régionales totales nettes de gaz à effet de serre compris entre 12 et 48 pour cent¹⁰.

11. Il est donc capital de prendre en considération l'interdépendance entre les terres, les sols, l'eau, les forêts et la biodiversité pour trouver des solutions aux problèmes locaux et appuyer ainsi la mise en œuvre du Programme 2030 en ne laissant personne de côté. À cet égard, l'aménagement intégré du territoire, la gestion intégrée des terres et des eaux et la planification intégrée de l'utilisation des terres sont autant d'approches qui constituent des cadres adaptés, offrant la possibilité d'optimiser l'apport de multiples avantages sur le long terme, en tenant compte des compromis et des complémentarités des interventions au regard des ressources concernées.

III. APPROCHES TECHNIQUES DE LA FAO

12. Le vaste ensemble de questions interdépendantes qui concernent les terres, les sols, l'eau, les forêts et la biodiversité, ainsi que leur nexus, nécessite d'adopter des approches souples, larges et axées sur l'intégration. Les problèmes sont divers et spécifiques, il n'existe donc pas de solution universelle. L'aménagement intégré du territoire, la gestion intégrée de l'utilisation des terres et la gestion intégrée des terres et des eaux sont des approches appliquées par la FAO qui offrent des cadres pour favoriser les solutions bénéfiques à toutes les parties en matière de planification, de gestion et d'utilisation des terres; leur emploi dépendra du contexte.

13. Toutes ces approches peuvent aider les pays à trouver des solutions qui appuient la mise en œuvre des politiques nationales et favorisent le développement durable conformément aux dispositions du Programme 2030, de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, de l'Accord de Paris, du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, de la Convention sur la diversité biologique, du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, des conventions sur les produits chimiques persistants, et de la Convention de Ramsar sur les zones humides.

⁸ FAO. 2015. *Sols et biodiversité. Les sols abritent un quart de la biodiversité de la planète.* <https://www.fao.org/documents/card/fr/c/43b565e7-57c2-43c6-b4f0-812091486ed3/>.

⁹ FAO. 2017. *Carbone organique du sol. Une richesse invisible.* <https://www.fao.org/3/i6937f/i6937f.pdf>.

¹⁰ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)-FAO. 2023. *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO, 2023-2032.* <https://www.fao.org/documents/card/fr/c/CC6361FR>.

Aménagement intégré du territoire

14. L'aménagement intégré du territoire est une approche qui consiste à travailler sur des processus de grande ampleur d'une manière intégrée et pluridisciplinaire, associant la gestion des ressources naturelles à la prise en compte des questions relatives à l'environnement et aux moyens d'existence. La notion de territoire fait également entrer en ligne de compte les activités humaines et leurs institutions, comme des éléments à part entière du système et non comme des facteurs externes. Dans le cadre de cette approche, il est reconnu que les causes profondes des problèmes sont susceptibles de ne pas être propres à un site et qu'un programme de développement peut nécessiter l'intervention de plusieurs parties prenantes qui négocient les mesures à prendre et les mettent en œuvre¹¹.

15. L'aménagement intégré du territoire acquiert de plus en plus d'importance dans le contexte des projets et programmes visant à maîtriser l'interface complexe humains-environnement. Cette approche couvre un éventail d'interventions, allant de l'échelle des bassins de micro-captage gérés principalement par les communautés et les parties prenantes locales jusqu'aux initiatives de développement de vaste portée mobilisant de multiples secteurs et les parties prenantes concernées par l'utilisation des terres à des fins tant productives que non productives. L'aménagement intégré du territoire appuie la gestion intégrée des ressources naturelles selon une démarche globale, dans le but d'optimiser les fonctions et les services des écosystèmes. De plus, l'approche prend en compte les interactions complexes existant au sein des territoires, comme celles entre l'amont et l'aval ou entre les composantes terrestres, aquatiques et atmosphériques.

16. Les approches d'aménagement intégré du territoire reposent généralement sur 10 principes adoptés par la Convention sur la diversité biologique: processus d'apprentissage et d'adaptation permanent; point d'entrée d'intérêt commun; échelles multiples; multifonctionnalités; multiples parties prenantes; logique du changement négociée et transparente; clarification de la répartition des droits et des responsabilités; suivi participatif et facile à utiliser; résilience; capacités renforcées des parties prenantes¹².

Planification intégrée de l'utilisation des terres

17. La planification intégrée de l'utilisation des terres consiste à évaluer et à fixer l'utilisation des ressources en tenant compte des diverses utilisations ainsi que des demandes des différents utilisateurs, notamment tous les secteurs de l'agriculture – pastoralisme, production végétale et sylviculture – mais aussi le secteur industriel et les autres parties intéressées¹³.

18. La planification intégrée de l'utilisation des terres facilite les processus de planification et de mise en œuvre intersectoriels, à l'appui de l'utilisation durable des ressources terrestres. L'approche donne des indications quant aux aspects à évaluer dans les enquêtes de référence, notamment la mesure dans laquelle les systèmes de production agricole sont adaptés, et quant aux aspects à examiner, comme la dégradation des sols et des terres ou les facteurs socioéconomiques qui influent sur la prise de décisions concernant l'utilisation des terres et la gestion des ressources naturelles dans les territoires agricoles. L'approche vise aussi à appuyer l'élaboration des recommandations spécifiquement destinées aux pays en développement pour la mise en œuvre d'un plan intersectoriel convenu.

19. La FAO s'emploie actuellement à mettre à jour les directives relatives à la planification intégrée de l'utilisation des terres. Les modifications apportées dans les directives révisées sont notamment les suivantes: a) passer de la planification descendante de l'utilisation des terres à une planification intégrée et participative; b) intégrer les engagements internationaux et les conventions de Rio dans les processus de planification nationaux, infranationaux et locaux; c) promouvoir les processus de planification centrés sur les personnes, en étant conscient du rôle clé joué par les utilisateurs des terres

¹¹ FAO. Aménagement intégré du territoire. <https://www.fao.org/land-water/overview/integrated-landscape-management/en/> (en anglais).

¹² Sayer *et al.* 2013. *Ten principles for a landscape approach to reconciling agriculture, conservation, and other competing land uses*. Proceedings of the National Academy of Sciences 110, 21.

¹³ FAO. 2020. *Framework for integrated land use planning - An innovative approach*. <https://www.fao.org/documents/card/en?details=CB1170EN>.

et les communautés touchées par la planification; d) tenir compte des questions essentielles dans le contexte de la planification de l'utilisation des terres, notamment les changements climatiques, la restauration des terres dégradées, la neutralité en matière de dégradation des terres et la conservation de la biodiversité, la gestion de l'eau, l'agriculture périurbaine et urbaine, le régime foncier et les droits fonciers des femmes et des peuples autochtones, en mettant en œuvre systématiquement, en transposant à plus grande échelle et en promouvant les bonnes pratiques.

Gestion intégrée des terres et des eaux

20. À sa 174^e session, le Conseil de la FAO a approuvé le Cadre conceptuel de la FAO pour la gestion intégrée des ressources en terres et en eau, qui met en exergue le rôle fondamental que jouent ces ressources à l'appui de la réalisation des ODD. Ce document fournit des orientations générales et une assistance technique aux États membres et appuie les interventions stratégiques et les innovations en faveur d'une utilisation efficace et durable des ressources en terres, en sol et en eau¹⁴.

21. Cette approche s'articule autour de trois résultats: a) bonne gouvernance: des solutions efficaces et inclusives sont élaborées et appliquées en matière de gouvernance des terres, des sols et de l'eau à tous les niveaux (local, national, régional et mondial); b) conservation, restauration et utilisation durable des ressources en terres, en sol et en eau; c) renforcement de l'adaptation et de la résilience face au changement climatique et réduction des émissions de gaz à effet de serre; d) solutions intégrées terres-sols-eau: la transition vers des systèmes agroalimentaires durables progresse grâce à l'élaboration, la promotion et l'application de solutions intégrées terres-sols-eau qui sont axées sur les interactions entre les humains et l'environnement et sur l'interface entre zones rurales et zones urbaines; e) données et systèmes d'information terres-sols-eau optimisés au service de la transformation des systèmes agroalimentaires.

IV. DOMAINES D'INTERVENTION PRIORITAIRES

22. Dans la région, la FAO peut aider les pays à utiliser diverses approches de gestion intégrée des ressources pour profiter de solutions avantageuses pour tous les acteurs concernés liées au nexus entre les terres, les sols, l'eau, les forêts et la biodiversité et contribuer aux *améliorations en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie*, en ne laissant personne de côté. En particulier, la FAO peut aider les pays comme suit:

Priorité régionale 1:

Production efficace, inclusive et durable

Domaine prioritaire du Programme	Principales mesures
AP1: L'innovation au service d'une production agricole durable	<ul style="list-style-type: none"> a. Produire des connaissances, notamment des informations utiles pour la prise de décision fondée sur des éléments factuels et pour le renforcement des capacités, et partager ces connaissances afin de promouvoir une approche intégrée de la gestion des ressources naturelles. b. Promouvoir et améliorer les services écosystémiques des sols et des forêts afin d'améliorer la qualité et la disponibilité des ressources en eau en tant qu'outil contre les effets des aléas météorologiques sur l'agriculture. c. Améliorer la capacité à mettre en œuvre les pratiques de restauration associées à l'agroforesterie, en lien avec la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes.

¹⁴ FAO. 2023. *Cadre conceptuel de la FAO pour la gestion intégrée des ressources en terres et en eau*. 137^e session du Comité du Programme. Rome, 6-10 novembre 2023.
<https://www.fao.org/3/nn077%20fr/nn077%20fr.pdf>.

<p>AP 4: Accès équitable aux ressources pour les petits producteurs</p>	<p>a. Promouvoir la gouvernance et la propriété des ressources en terres et en eau et des autres ressources naturelles par les groupes les moins avantagés (femmes, jeunes et peuples autochtones) et reconnaître le rôle crucial que jouent ces groupes dans la protection et la gestion des ressources naturelles.</p>
---	--

Priorité régionale 3:

Gestion durable des ressources naturelles et adaptation aux changements climatiques

Domaine prioritaire du Programme	Principales mesures
<p>AE 1: Systèmes agroalimentaires contribuant à atténuer les changements climatiques et adaptés à leurs effets</p>	<p>a. Promouvoir les projets de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD++) en tant que solutions fondées sur les écosystèmes, permettant d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre et d'avoir des incidences positives sur le cycle de l'eau.</p> <p>b. Intégrer les liens entre la gestion de l'eau et celle des terres et des sols, en tant qu'outils permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre.</p> <p>c. Favoriser l'inclusion du secteur «agriculture, forêts et autres utilisations des terres», en mettant l'accent sur les sols et sur l'eau, en tant qu'acteur essentiel de la concrétisation des accords internationaux liés aux changements climatiques.</p> <p>d. Encourager l'adoption des bonnes pratiques intégrées par exemple en promouvant et en utilisant à plus grande échelle les cultures autochtones nutritives et résistantes à la sécheresse et les techniques de reconstitution du carbone organique dans le sol.</p>
<p>AE 3: Biodiversité et services des écosystèmes pour l'alimentation et l'agriculture</p>	<p>a. Aider les pays à mettre en œuvre des solutions écosystémiques pour améliorer les services des écosystèmes, en mettant l'accent sur les pollinisateurs.</p> <p>b. Promouvoir la restauration des écosystèmes afin d'accroître la biodiversité, en mettant l'accent sur la restauration des terres agricoles.</p> <p>c. Renforcer les capacités et les connaissances des pays afin qu'ils soient à même d'incorporer dans leurs programmes et politiques les approches de l'aménagement intégré du territoire, de la planification intégrée de l'utilisation des terres ou de la gestion intégrée des ressources en terres et en eau selon qu'il convient, en privilégiant les solutions profitables à tous les acteurs concernés liées aux terres, à l'eau, aux sols, aux forêts et à la biodiversité. Il s'agit notamment de produire des connaissances susceptibles d'appuyer la prise de décisions.</p> <p>d. Renforcer les capacités et les connaissances des pays en matière de suivi des terres, des sols, de l'eau, des forêts, de la biodiversité et des services écosystémiques à l'appui d'une prise de décisions en connaissance de cause.</p> <p>e. Encourager à l'échelle régionale le partage des connaissances relatives à la restauration des écosystèmes, et appuyer en particulier les plateformes internationales telles que RedParques, le groupe de spécialistes des feux de forêt de la région Amérique latine et Caraïbes, le groupe sur les espèces envahissantes, etc.</p> <p>f. Soutenir le dialogue de haut niveau sur la mise en œuvre des plans d'action découlant de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes</p>

	g. Incorporer dans le territoire urbain des solutions écosystémiques liées à la gestion des arbres, afin d'améliorer la qualité des ressources en eau et d'en accroître la quantité, et liées à l'utilisation des ressources en eau non conventionnelles pour la plantation.
--	--

V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

23. Les services écosystémiques sont cruciaux pour les systèmes de production. Il faut comprendre l'interdépendance des ressources naturelles et des facteurs socioéconomiques de la dégradation si l'on veut être en mesure de relever les défis multiples et complexes auxquels les systèmes de production sont confrontés. Il est nécessaire d'appliquer des approches intégrées pour fournir des cadres adaptés à la gestion des ressources naturelles, offrant la possibilité d'optimiser l'apport de multiples avantages sur le long terme, en tenant compte des compromis et des complémentarités des interventions au regard des ressources concernées. Pour atteindre cet objectif général, la FAO formule les recommandations suivantes:

- a) Réaffirmer que, pour atteindre les ODD du Programme 2030 sous l'égide de la FAO, il est fondamental et urgent d'employer des approches intégrées de la gestion des ressources naturelles, qui tiennent compte du nexus entre les terres, les sols, l'eau, les forêts et la biodiversité.
- b) Reconnaître les contributions importantes des services écosystémiques à la production agricole et le rôle fondamental que les terres, les sols, l'eau, les forêts et la biodiversité jouent dans la pérennité de ces services écosystémiques.
- c) Veiller à la préservation des services écosystémiques afin d'améliorer la qualité et la disponibilité des ressources en eau, à l'appui de la production agricole, de protéger les moyens d'existence, de diversifier les possibilités de développement durable, d'améliorer les conditions de vie de la population rurale et d'atténuer les conflits socioenvironnementaux régionaux.
- d) Reconnaître que la gestion des ressources naturelles et productives soulève des défis multiples, complexes et spécifiques et que les approches de la gestion durable et intégrée des ressources naturelles offrent les principes d'action permettant de les relever. Il faut tenir compte des aspects sociaux, culturels, économiques et environnementaux et de leurs interactions, tout en appréciant à sa juste valeur le rôle important que jouent tous les acteurs de la société, notamment les femmes, les peuples autochtones et d'ascendance africaine, les jeunes et les personnes âgées.

À cet égard, il est important:

- i) de promouvoir la santé des sols et la biodiversité, ainsi que la gestion durable des ressources en eau et la protection des forêts dans les systèmes agroalimentaires, face à la pression croissante exercée sur les ressources et à la crise climatique, grâce à l'adoption d'approches globales et novatrices qui tiennent compte des liens indissolubles entre les ressources productives et au renforcement des synergies environnementales, économiques et sociales, de manière à garantir la valorisation et la préservation des services écosystémiques fournis par les ressources naturelles;
- ii) de soutenir le renforcement de la gouvernance et l'élaboration de politiques, programmes, réglementations et cadres institutionnels aux fins de la mise en place d'un environnement favorable à l'adoption d'une gestion durable et interconnectée des ressources, en prenant des mesures telles que l'établissement de liens entre les politiques et dispositions juridiques relatives à l'agriculture et à l'environnement, le développement de la coopération intersectorielle et la compréhension du contexte des groupes vulnérables;

- iii) d'orienter la prise de mesures concrètes pour faciliter l'adoption, la diffusion et la transposition à plus grande échelle des bonnes pratiques liées aux approches de gestion durable et intégrée des ressources naturelles, aux niveaux des politiques et des programmes, en tant que mécanisme d'appui au Programme 2030 et aux priorités régionales;
- iv) d'encourager la coopération internationale, notamment le partage des connaissances et la collaboration au niveau régional dans le but de faciliter, s'il y a lieu, la coopération technique, le renforcement des capacités, le partage des connaissances, le transfert des technologies et de l'innovation et l'établissement d'alliances stratégiques de manière à promouvoir la gestion durable des ressources aux niveaux local, national et régional;
- v) de renforcer les cadres relatifs aux régimes fonciers concernant les ressources en terres et en eau et les autres ressources naturelles;
- vi) de créer, renforcer, mettre à jour et promouvoir l'accès aux données et aux systèmes d'information ayant trait à la gestion des ressources naturelles, à l'appui d'une prise de décision pertinente, rapide et en connaissance de cause;
- vii) d'intensifier la mobilisation de ressources en faveur de l'adoption des principes sous-tendant les approches et les principes de gestion intégrée des ressources naturelles et d'améliorer les services écosystémiques afin de favoriser la mise en place de systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables.